



INNOVATION DAIKIN DANS SA GAMME DE POMPE A CHALEUR DAIKIN ALTHERMA BASSE TEMPERATURE POUR LA MAISON INDIVIDUELLE

ECONOMIE D'ENERGIE, GAIN D'ESPACE ET DISCRETION DES RESEAUX GARANTIS AVEC LA **NOUVELLE UNITE INTERIEURE BI-ZONE DE DAIKIN** QUI INTEGRE LA GESTION DE DEUX ZONES DE TEMPÉRATURE D'EAU DE SÉRIE.

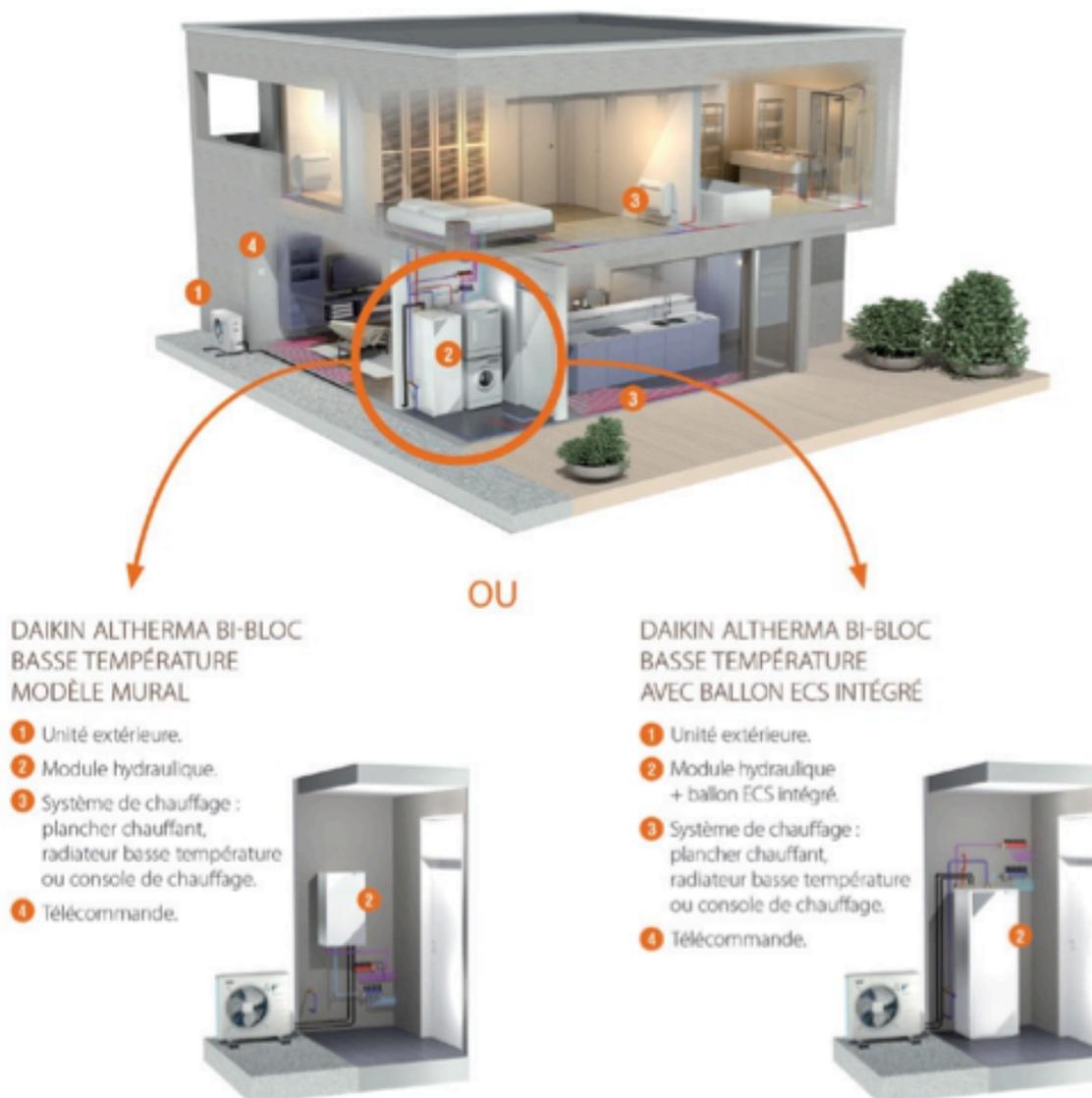
Le centre de Recherche & Développement européen du groupe DAIKIN annonce la commercialisation prochaine d'un tout nouvel équipement dans sa gamme de pompes à chaleur Daikin Altherma basse température : une nouvelle unité intérieure bi-zone.

Cette innovation est destinée à optimiser la gestion des deux températures d'eau nécessaires au bon fonctionnement du plancher chauffant (35°C) et des émetteurs de chauffage (45°C). Directement intégrée dans le module hydraulique, elle offre des avantages certains pour l'utilisateur final comme pour l'installateur : moins d'encombrement dans la pièce, installation facilitée et plus rapide, système moins coûteux,...

Parfaitement dissimulée pour plus d'espace disponible

Initialement la pompe à chaleur Daikin Altherma Basse Température était proposée en deux versions (**modèle mural** ou **modèle avec ballon intégré**) selon les besoins des résidents et comprend les éléments suivants :

- > La pompe à chaleur située à l'extérieur de la maison,
- > Le module hydraulique installé dans la maison (buanderie, petite pièce technique, garage) associé à un circuit de chauffage pour l'alimentation du plancher chauffant rafraîchissant et des émetteurs du 1^{er} étage
- > Un ballon d'eau chaude sanitaire (de série pour les unités au sol, et en option pour les unités murales)



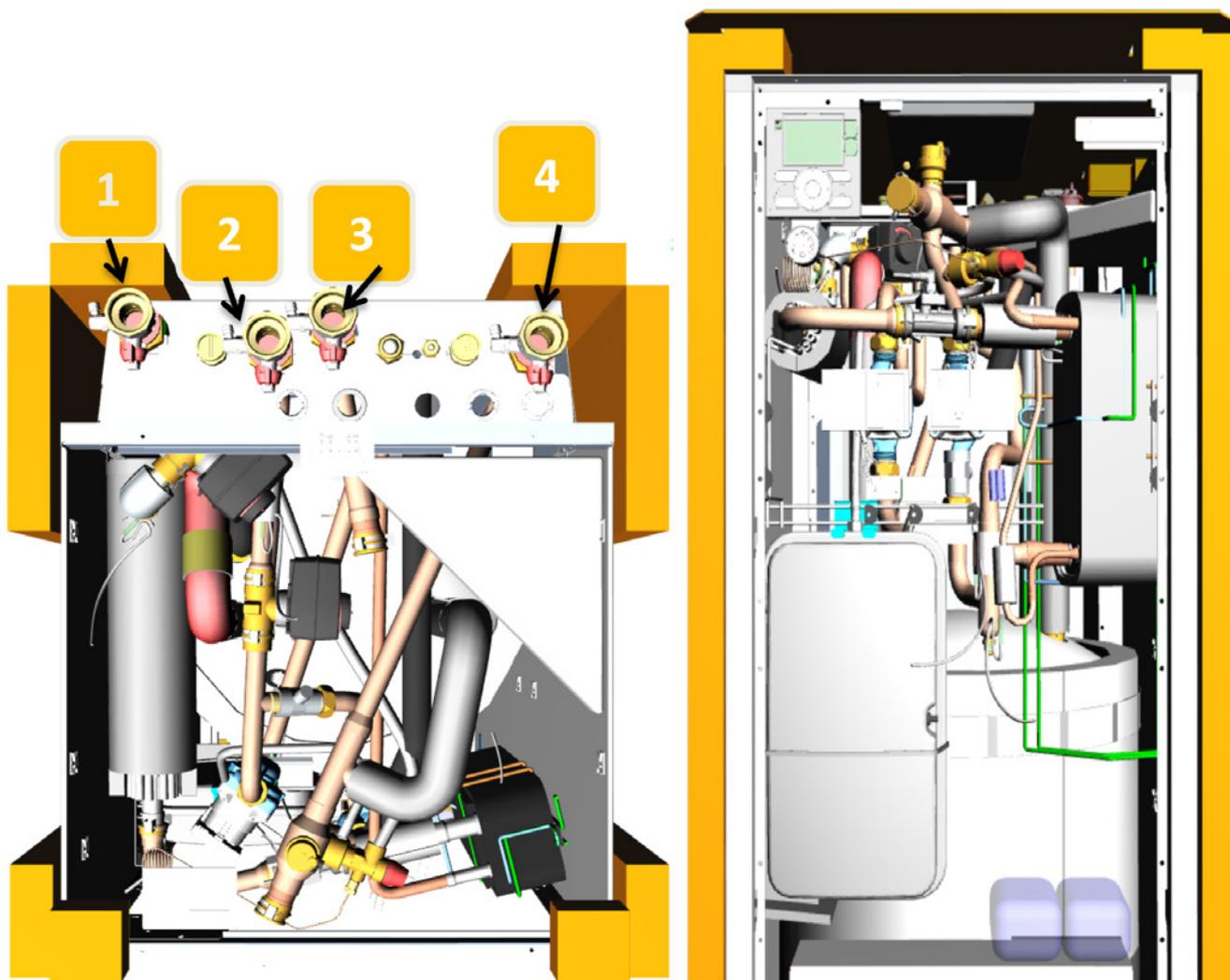
Si le groupe extérieur, la télécommande et les unités intérieures connectables (émetteurs de chaleur type plancher chauffant, consoles chauffage,...) restent identiques d'une solution à l'autre, le module hydraulique diffère en fonction de l'espace disponible et des besoins de l'utilisateur. Ce dernier peut soit s'orienter vers un module hydraulique simple à fixer sur un mur en hauteur, soit opter pour un système 2 en 1 combinant module hydraulique et ballon d'eau chaude sanitaire qui reste au sol.

En choisissant la pompe à chaleur avec module hydraulique mural, il est aussi possible d'acquérir, en option, un ballon d'eau chaude sanitaire inox ou émaillé, voire même un ballon solaire pour réaliser encore plus d'économies.

La nouvelle unité Daikin Altherma bi-zone intègre directement la gestion 2 zones. L'installateur n'aura plus besoin d'installer un accessoire deux zones supplémentaire. Cette nouveauté offre des avantages non négligeables pour l'utilisateur final comme pour l'installateur :

- > **Optimisation de l'encombrement intérieur :** il n'est plus nécessaire de prévoir un espace supplémentaire pour l'installation du système de chauffage gérant la connexion plancher/radiateurs.
- > **Installation moins coûteuse.**
- > **Installation plus aisée et plus rapide :** moins de raccords à effectuer.

1	Départ du réseau Basse Température (~ 35°C)
2	Départ du réseau Moyenne Température (~ 45/55°C)
3	Retour du réseau Basse Température (~ 35°C)
4	Retour du réseau Moyenne Température (~ 45/55°C)



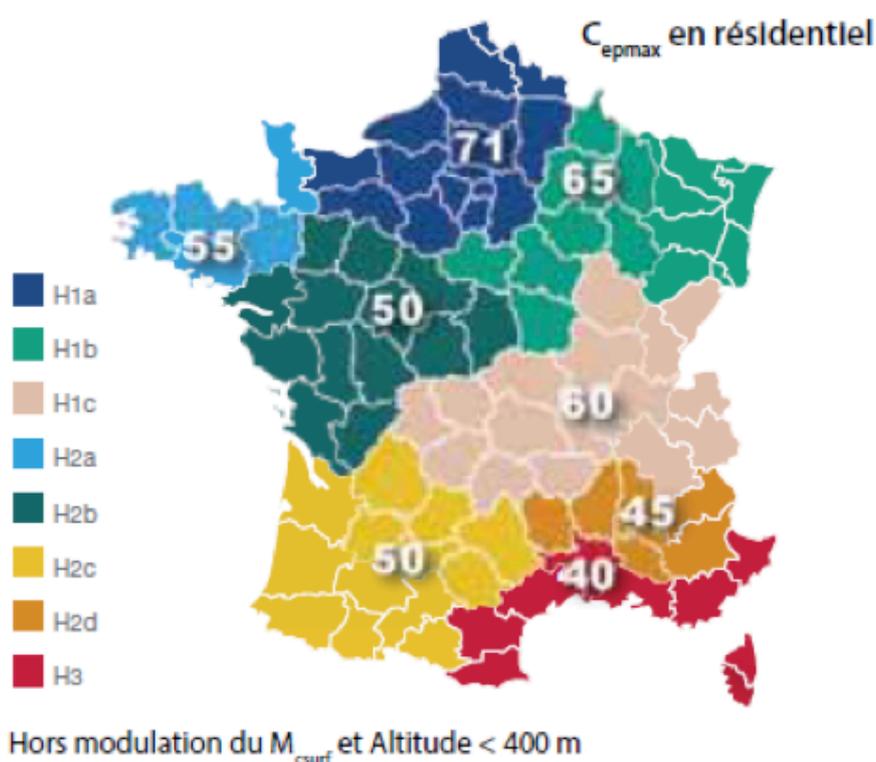
La nouvelle unité Daikin Altherma bi-zone permet de gérer efficacement les deux nuances de température d'eau nécessaires au plancher chauffant d'une part, et aux émetteurs de chauffage d'autre part.

En effet, pour bien fonctionner, le plancher chauffant nécessite une température d'eau de 35°C. Concernant les émetteurs de chauffage de type radiateurs, la température d'eau idéale pour parfaire le confort en chauffage s'élève à 45°C.

L'unité intérieure Daikin Altherma bi-zone DAIKIN fournit une première température d'eau à 45°C envoyée vers les différents émetteurs de chauffage, puis gère ensuite le mélange de cette eau avec le retour d'eau froide pour l'abaisser à 35°C et l'envoyer vers le plancher chauffant.

Générateur d'économies d'énergies

La nouvelle unité bi-zone de la pompe à chaleur Daikin Altherma basse température a été développée pour répondre aux exigences de la réglementation européenne en matière d'efficacité énergétique, notamment de la RT2012 pour la France. Les performances de ce système s'inscrivent parfaitement dans la limite de la consommation d'énergie primaire moyenne des maisons fixée par la RT 2012 à un coefficient compris entre 40 et 65 kWh/m² par an (aussi appelé CEPMax).



Commercialisée dès mai 2015, la nouvelle unité bi-zone sera disponible avec les pompes à chaleur Daikin Altherma basse température de 4 à 16 kW, et uniquement avec un ballon d'eau chaude sanitaire de 180 L.

L'unité bi-zone est la dernière-née des équipements destinés à augmenter encore davantage les performances énergétiques de la gamme de pompes à chaleur air/eau Daikin Altherma, en accord avec le dernier référentiel européen ErP qui fixe de nouveaux standards en matière d'efficacité des pompes de circulation d'eau. Cette norme européenne entre en vigueur à compter du 01^{er} août 2015.

Unité intérieure série CB		Groupe Extérieur					
		ERLQ004CV3	ERLQ006CV3	ERLQ008CV3	ERLQ011CV3/W1	ERLQ014CV3/W1	ERLQ016CV3/W1
Unité avec kit Bizone intégré	EHVZ04S18CB3V	x					
	EHVZ08S18CB3V		x	x			
	EHVZ16S18CB3V				x	x	x

x : Compatible

La pompe à chaleur air/eau Daikin Altherma basse température

Qu'il s'agisse du modèle mural ou du modèle intégré, la pompe à chaleur Daikin Altherma bi-bloc basse température a bénéficié d'un relooking complet afin de parfaitement s'intégrer dans une décoration contemporaine. Ses lignes épurées et sa forme cubique rappellent l'esthétisme de l'électroménager design.

> RT 2012, Directive ErP 2015 : des économies à la clé

La pompe à chaleur Daikin Altherma bi-bloc basse température – et notamment le modèle en 4kW – a été conçue et spécifiquement optimisée pour les maisons basse consommation.

Alliant confort et économies d'énergie, elle répond parfaitement aux exigences fixées par la RT 2012 et offre des rendements particulièrement élevés, générant des économies de fonctionnement considérables pour le particulier, grâce à un COP*1 de 5.04.

Il intègre notamment une nouvelle gamme de compresseur Inverter*2 à haut rendement, de taille réduite, disposant d'une plage de modulation élargie.

La puissance de l'appareil basse température demeure maintenue même en cas de température négative, affichant près de 26% de puissance supplémentaire à -7°C*3.

La combinaison de la loi d'eau et de l'Inverter offre des performances optimales. L'effet combiné de ces deux technologies constitue un rendement idéal quelle que soit la température extérieure mesurée, et donc des économies supplémentaires pour l'utilisateur.

L'intégration d'une pompe de circulation de classe A procure une diminution de la consommation d'électricité et une augmentation des valeurs nominales des COP et ηS *4.

Le système est bien conforme à la réglementation ErP2015 qui rentrera en vigueur à compter du 01^{er} août 2015.

> Pilotage intuitif pour suivi optimisé

Au-delà des performances, la RT 2012 impose également une exigence en termes de comptage énergétique.

En effet, la nouvelle législation exige que l'utilisateur puisse accéder au suivi de ses consommations et ce, pour les 5 postes définis dans la RT 2012 (chauffage, eau chaude sanitaire, rafraîchissement, éclairage et auxiliaires).

Afin d'y répondre, DAIKIN propose, en série*5, une nouvelle télécommande capable de produire un suivi des consommations mensuelles et annuelles sur les trois fonctions de la RT 2012 proposé par la pompe à chaleur, à savoir le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et, en option, le rafraîchissement.

En outre, la télécommande dispose de nombreuses fonctionnalités qui permettent une grande rapidité de mise en service du système grâce au téléchargement des paramétrages, à distance, réalisé via un PC et à l'intégration d'un assistant de configuration rapide.

Enfin, la télécommande affiche et conserve en mémoire l'historique des erreurs (même en cas de coupures d'électricité) et fournit des informations sur les conditions de fonctionnement de la pompe à chaleur afin de faciliter la maintenance par l'installateur (nombre d'heures de fonctionnement du compresseur, du circulateur, nombre de démarrages du compresseur, température de fonctionnement,...).

*1 COP (Coefficient de Performance) : il s'agit du rapport de la puissance de chauffage délivrée sur la puissance consommée. Par exemple, un appareil qui consomme 100W d'électricité pour produire 100W de chaleur ou de froid a un COP de 1. Un appareil qui a un COP de 3,5 va produire 3,5 fois plus d'énergie qu'il n'en a consommé.

*2 Inverter : système utilisé dans les appareils de climatisation à détente directe de la deuxième génération, utilisant un compresseur à vitesse variable. La vitesse varie en fonction du point de température souhaitée par l'utilisateur et de la température extérieure. L'appareil fonctionne ainsi de manière optimisée, sans à-coup, limitant aussi l'usure des pièces et surtout la consommation d'énergie au minimum (cf. COP).

*3 : ERLQ006 C – EHBH008 vs ERHQ006BB – EKHBH008

*4 : ηS : rendement saisonnier : applicable le 26 septembre 2015

*5 pour les unités de petite puissance (4/8 kW) – Possibilité d'ajouter un compteur pour les tailles de 11 à 16 kW disponible en option.